**Lettre de mission pour les personnels dont le temps de travail est consacré en totalité à la réalisation de l’opération**

Madame/Monsieur X/Y, en sa qualité de salarié(e) de la Mission Locale de……… qui occupe les fonctions de ………… au sein de la structure est affecté(e) à 100% de son temps de travail sur l’opération intitulée « ………………………….. », qui débute le ………… et prend fin le …………………

L’opération bénéficie du soutien de l’Etat au travers des fonds CPO et du soutien de l’Europe au travers des fonds FSE.

Elle est déposée sur le Programme Opérationnel National FSE 2014/2020 « Emploi et Inclusion en Métropole ».

Durant la réalisation de l’opération, les missions de Madame/Monsieur X/Y sont les suivantes :

-

-

-

-

-

Par ailleurs, Madame/Monsieur X/Y sera amené(e) à se déplacer dans le cadre de ses missions. Il/elle peut être amené(e) à utiliser un véhicule personnel et/ou de service.

L’intégralité du temps affecté et les missions telles que précisées dans la lettre de mission sont directement rattachables à l’opération qui bénéficie du soutien de l’Etat et du fonds communautaire.

***Textes en vigueur :***

* *Décret n° 2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d’éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les fonds européens structurels et d’investissement (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP) pour la période 2014-2020,*
* *Arrêté du 25 janvier 2017 modifiant l’arrêté du 8 mars 2016 pris en application du décret n°2016-279 du 8 mars 2016 fixant les règles nationales d’éligibilité des dépenses des programmes européens pour la période 2014-2020,*

*Le suivi des temps ne dispense toutefois pas de la preuve de la réalisation de l’action (exemple : compte rendu de réunions, preuve de l’accompagnement du participant etc…)*

Date :

Signature du salarié/de la salariée : Signature du directeur/de la directrice :